

Première partie - La notion de courtier en information : étude de la littérature et première analyse empirique

L'objectif de cette première partie est double. Il s'agit, d'une part, de dresser un panorama de la littérature française et anglo-saxonne qui existe sur la notion de courtier en information en France et sur celle de broker¹ aux Etats-Unis. Le but est d'en identifier les auteurs, articles et ouvrages ayant trait aux courtiers, permettant, par la même, d'étudier les discours auxquels peut être confronté un néophyte cherchant à se documenter sur la question. A travers les éléments apportés par la littérature, nous tenterons de répondre à trois grands types de questionnement.

- Qui sont et que font les courtiers/brokers ?
- Quelles sont les circonstances de leur émergence et de leur développement dans des contextes tels que ceux de la France et des Etats-Unis ?
- Quelle est la situation actuelle de cette profession au sein de ces deux terrains différents ?

D'autre part, nous présenterons les premiers résultats obtenus sur le terrain français et nord-américain résultant d'une quarantaine d'entretiens réalisés auprès de courtiers et de brokers, afin d'établir un parallèle entre le discours des auteurs et la situation concrète que connaissent ces prestataires.

Les discours sur les courtiers en information ne sont pas marqués par la publication d'ouvrages majeurs ou de référence portant spécifiquement sur eux, mis à part un petit nombre de mémoires d'étudiants, de travaux de fin d'études ou encore de synthèses bibliographiques. Les courtiers font tout au plus l'objet d'un chapitre, mais encore plus souvent celui d'un article ou de quelques lignes, et c'est au goutte à goutte que l'on apprend à les connaître.

L'intérêt pour les courtiers date seulement de quelques années, si l'on s'en tient au volume d'articles qui leur est consacré. C'est dans les années quatre-vingt que le terme apparaît pour la première fois dans un numéro de *Documentaliste*², puis on le retrouve rarement encore, notamment au sein de textes des communications de colloques sur les banques de données et lors du deuxième congrès IDT en 1983³ (Debrun et alii, p 57-74). En 1984, le terme fait son apparition dans le Journal Officiel en rapport avec l'enrichissement du vocabulaire de l'informatique. C'est à partir de 1987 que les textes sur les courtiers se multiplient en France mais c'est sans commune mesure avec l'abondante littérature anglo-saxonne (et particulièrement nord-américaine) dont le sujet fait, de surcroît, l'objet d'ouvrages spécifiques [Marijian & Boss (1981), Kelly Warnken (1981), Sue Ruggie & Alfred

¹ Il est utile de préciser que la dénomination "courtier en information", au cours de cette recherche, fera référence aux prestataires français, et celle de "broker" aux prestataires américains et plus largement anglo-saxons.

² vol. 17, n°6, novembre-décembre, 1980, p 233.

³ Dans le cadre d'une communication de l'ARIST Alsace.

Glossbrenner (1994)].

Qu'ils soient français ou anglo-saxons, la majorité des auteurs abordant spécifiquement le sujet des courtiers/brokers exerce eux-mêmes cette profession. Ce sont principalement en France les membres de l'af2i⁴, -citons entre autres, Madeleine Wolff-Terroine ou encore François Libmann -, ou de certaines personnes travaillant dans ou pour les ARIST⁵ (l'ARIST Alsace est en ce sens très active). Rares étant les articles portant spécifiquement sur eux, les principaux compléments d'information obtenus sur les courtiers proviennent de la littérature relative à sept thématiques principales.

- Les services d'information avec des praticiens comme notamment Eric Sutter. Les thématiques concernent principalement les aspects qualité et marketing de ces services,
- Les discours relatifs aux notions de veille et d'intelligence économique,
- La littérature scientifique (notamment Hubert Fondin, Yves Le Coadic, Anne Mayère et Thierry Ribault), bien que peu de chercheurs en sciences de l'information se soient intéressés à la notion,
- La littérature traitant de l'évolution des professions de l'information et de la documentation (Jean Michel, Jean Meyriat, etc.),
- La politique de l'information en France jalonnée par différents rapports (Robert Salmon, René Mayer, Henri Martre, etc.),
- La littérature consacrée à l'industrie de l'information (Marie-France Blanquet, Patrick Pajon, etc.)
- Et enfin, l'abondante littérature relative à l'entreprise et à l'information, composée de nombreuses monographies sur les pratiques informationnelles des entreprises.

Du côté anglo-saxon les articles proviennent, également, majoritairement de brokers qui relatent leurs expériences professionnelles et font part de leurs réflexions sur cette profession⁶. Les articles sont ainsi des témoignages en direct du terrain, qui donnent une approche concrète et descriptive de la situation de cette profession, mais par là même, subjective. De même, il existe une littérature abondante résultant d'enquêtes ou d'entretiens menés auprès de brokers, portant généralement sur des questions relatives aux services fournis, aux clients, aux moyens promotionnels, aux tarifs et à la personnalité de l'entrepreneur.

⁴ Association Française des Intermédiaires en Information. Cette association "accueille toute personne physique ou morale indépendante, appartenant au secteur privé et fournissant à la demande de tiers des informations à caractère professionnel". L'abréviation du nom de l'association est présentée dans leurs documents tantôt en majuscule (AF2i), tantôt en minuscule (af2i). Nous adopterons, dans le cadre de cette recherche l'abréviation minuscule telle qu'elle figure dans la plaquette de présentation (voir annexe n°1).

⁵ ARIST : Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique.

⁶ Citons entre autres, Barbara W. Felicetti (1979) et Alice S. Warner (1988).

La consultation de la littérature anglo-saxonne n'est pas un hasard : la littérature française ne manque pas de faire référence à l'origine américaine des courtiers et plus précisément à leur réussite en la matière. C'est pourquoi, nous entamerons cette première partie par un historique de la mise en place puis du développement de la profession de broker aux Etats-Unis, puis nous en présenterons un état des lieux (Chapitre 1). Dans un second temps nous en viendrons au fait : qu'en est-il des courtiers en information en France ? Que dit la littérature concernant leur émergence (Chapitre 2) et leur situation actuelle (Chapitre 3) ? Ensuite, nous ferons un premier détour sur le terrain français fondé sur une vingtaine d'entretiens exploratoires, dont les résultats seront mis en parallèle avec les éléments recueillis lors d'interviews réalisées auprès d'une dizaine de brokers américains (Chapitre 4). Enfin, nous concluons sur les limites de l'analyse de la notion de courtier en information.